



Réunion des commissions et délégués de classes du 18/11/2009

PROCÈS VERBAL

MOT DE L'AP

Prise de parole de Madame Marie-Agnès Hayez, responsable de la coordination des délégués de classes au sein de l'AP :

- petite introduction à la fonction de délégué de classe ;
- remerciements adressés à toutes les personnes participantes.

MOT DE LA DIRECTION

Prise de parole de Messieurs Eric Jamme et Benoît Bamps, directeurs du fondamental :

- remerciements adressés à tous les participants ;
- intérêts et avantages de la collaboration entre l'Association des Parents, les Directions et le corps enseignant.

COMMISSIONS

Santé

M^{me} Anne Hart, représentante de la commission santé a présenté les différentes actions qui illustreront le thème choisi cette année « Le respect » :

- slogan + courrier à adresser aux parents ;
- sensibilisation au respect d'autrui ;
- implication des élèves au travers de différentes activités ;
- décoration de l'école ;
- lâcher de ballons.

Le PV de la réunion de la Commission Santé du 22 octobre dernier est disponible sur le site de l'AP : www.aploveral.be/documents, rubrique « Commissions ».

Sécurité - mobilité

M. Philippe Denis, responsable de la commission sécurité - mobilité a détaillé les dispositions qui ont été prises pour améliorer la sécurité sur la N5, mais également les actions à entreprendre dans un proche avenir.

La fluidité du trafic Allée St-Hubert a également été évoquée en détail.

Des améliorations significatives ont été apportées en matière de sécurité aux abords de l'école, mais il reste des pistes à creuser afin de limiter, autant que faire se peut, le risque d'accidents.

Des actions visant les parents seront envisagées afin de les sensibiliser aux règles élémentaires de sécurité ainsi qu'à un comportement respectueux de tous les usagers.

Un résumé des principaux points abordés est disponible sur le site de l'AP : www.aploveral.be/documents, rubrique « Commissions ».

CLASSES DE NEIGE

Certains parents ont fait part de leurs craintes auprès de leurs délégués de classes en ce qui concerne :

- la sécurité lors du trajet en car (destination plus proche ou voyage en train ?) ;
- perte de temps lors des trajets hôtel - pistes de ski ;
- barrière de la langue ;
- demande d'un accord signé avant la tenue de la réunion d'information.

Depuis près de 6 ans, l'école privilégie un partenariat avec l'agence « Castel Tourisme » pour l'organisation des classes de neige. M. Poucet a exprimé les motivations de ce choix :

- qualité de l'accueil ;
- programme pédagogique riche, activités variées à un prix abordable ;
- relation de confiance établie avec les partenaires sur place...



Bien que le choix de la destination revienne au final à l'école, M. Jamme est ouvert au dialogue pour ce qui concerne l'organisation des classes de neige dans le futur. L'importance de l'aspect pédagogique des classes de neige a également été souligné ; les activités ne se limitent pas à la seule pratique du ski.

La possibilité d'avancer la date de la réunion d'information est également envisagée.

SIESTE DANS LES CLASSES MATERNELLES

M. Bamps rappelle que ce point a été abordé en début d'année avec les parents concernés.

Un deuxième local a été mis à disposition pour les 1^{res} maternelles. Il n'est pas possible d'imposer une sieste aux 80 élèves (pas de locaux en suffisance, tous les enfants ne sont pas « demandeurs »).

PROPRETÉ DANS LES TOILETTES

Les toilettes sont nettoyées chaque jour. Par ailleurs, elles ont été rénovées tout récemment et les installations sont donc en excellent état.

Une personne surveille l'accès aux toilettes lors de chaque récréation. Il n'est pas possible (voire malsain) d'accompagner chaque élève aux toilettes.

Afin de sensibiliser les enfants au respect et à la propreté des lieux de vie en général, l'idée qu'une commission soit créée ou que la commission santé retienne ce thème pour l'année prochaine a été évoquée.

HORAIRE DES GARDERIES

Il n'est pas possible d'étendre les plages horaires réservées aux garderies pour des raisons budgétaires.

Le Centre Coordonné de l'Enfance assure un service de garderie adapté. De plus amples informations seront prochainement disponibles sur le site de l'AP.

HALLOWEEN DANS LES CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Halloween n'est pas considérée comme une fête à prendre en considération dans le cadre du projet pédagogique de l'école. L'organisation d'activités ayant pour thème Halloween est laissée à l'initiative des professeurs.

A la demande des parents, le corps enseignant tentera d'apporter davantage de cohésion lors de l'organisation ce type d'activités.

LE MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année, l'AP participera aux activités organisées le 11 décembre dans le cadre du marché de Noël. Une commission en charge du projet se réunira le 26 novembre 2009 sous la direction de M. Dominique Canvat. Les personnes qui souhaitent apporter leur aide sont les bienvenues.

TOUR DE TABLE DES DÉLÉGUÉS

Les délégués de classes se sont présentés et ont brièvement exprimé leurs souhaits et impressions. Il en est ressorti que, dans leur toute grande majorité, les parents saluent la qualité du dialogue entre les représentants de parents, la direction et les enseignants.

Un parent délégué de classe a rapporté quelques difficultés – ponctuelles – en ce qui concerne la qualité du support sur lequel les enfants doivent travailler ainsi que sur quelques feuilles contenant des erreurs non corrigées.

M. Jamme prend bonne note de ces remarques afin de pouvoir participer à cette réflexion en connaissance de cause.

La date de la prochaine réunion de délégués de classes est fixée au 24 février 2010.